



Vous êtes sensible à nos missions et vous souhaitez nous soutenir en faisant un don ?

L'association La Chevalerie est reconnue d'intérêt général, depuis le 25 janvier 2013.

CAMPAGNE D'ADHÉSION ET DE DON EN LIGNE

Nom et prénom :

Adresse postale :

Adresse de messagerie :

ADHÈRE ⁽¹⁾ à l'Association « La Chevalerie » pour une cotisation de 30 € (trente euro) ⁽²⁾, montant porté à 10 € pour les personnes non imposables qui en feraient la demande

ADHÈRE ⁽¹⁾ **ET SOUTIENS** les actions de l'Association « La Chevalerie » en versant un montant total de ⁽²⁾ : (Le supplément au-delà de 30 € sera considéré comme montant de votre don.)

SOUHAITE SOUTENIR LIBREMENT la vie de l'Association en versant un **don** ⁽¹⁾ ⁽²⁾ de €

Quel que soit votre choix (adhésion ou don), merci d'indiquer le cas échéant les nom et prénom :

- de la personne qui vous parraine :
- et/ou de la personne accueillie à La Chevalerie :

Fait le, à Signature :

(1) Association Loi 1901 – reconnue d'intérêt général – habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt

(2) Par chèque à l'ordre de : « **Association La Chevalerie** » et le poster à notre adresse (ci-dessous) ou par virement directement sur le compte de l'association : **IBAN : FR76 1027 8394 3000 0210 1990 121 - BIC : CMCIFR2A - Domiciliation : Crédit Mutuel St Barthélémy**

Pour vous procurer des bordereaux complémentaires, contacter l'accueil de l'établissement au 02 41 18 58 90.